

Budget 2026-2027

du gouvernement du Québec

Recommandations de la Société de transport de Laval pour soutenir la transition vers une mobilité plus durable

Avis prébudgétaire soumis au ministre des Finances le 13 février 2026

Avant-propos

La Société de transport de Laval (STL) tient à remercier le gouvernement du Québec de lui donner l'opportunité de formuler les recommandations suivantes dans le cadre des consultations visant l'élaboration du budget 2026-2027.

En complément du mémoire adressé par l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), la STL se positionne également sur les besoins reflétant sa réalité opérationnelle. Nos recommandations complètent les démarches récentes de l'ATUQ en faisant valoir les spécificités de notre contexte organisationnel, notamment en ce qui a trait à notre démarche vers l'électrification du parc d'autobus.

Considérant le rôle essentiel du transport collectif dans la prospérité économique et dans la démarche de développement durable du Québec, la STL propose des orientations précises pour contribuer au succès de la démarche gouvernementale en matière de mobilité durable et, du même souffle, optimiser l'utilisation des fonds publics.

Concrètement, la STL recommande au gouvernement du Québec de :

#1 – Maintenir les investissements prévus ainsi que le niveau actuel de subvention des autobus électriques pour assurer une complétion adéquate de son garage électrique.

#2 – Autoriser la STL à acquérir des autobus hybrides afin de garantir une agilité opérationnelle et de maintenir un service de transport adéquat et fiable pour la population lavalloise, en attendant la finalisation de l'aménagement du garage et l'intégration graduelle des autobus électriques.

#3 – Assurer une contribution financière d'au moins 90 % pour l'achat d'autobus hybrides.

La Société de transport de Laval (STL)

Reconnue pour son engagement à maintenir une qualité de son service et son rôle de chef de file en matière d'électromobilité, la STL développe et exploite un réseau intégré d'autobus, de transport adapté, de taxis collectifs et de transport scolaire sur l'ensemble du territoire lavallois. En 2024, la STL a enregistré une des reprises d'achalandage les plus importante de la région métropolitaine avec un taux de 94 % comparativement au niveau de 2019.

Depuis plus de cinquante ans, la STL œuvre à offrir un service de qualité, adapté aux besoins de la population de Laval. Dans le contexte financier actuel du transport collectif, la Société redouble de rigueur pour poursuivre cette mission, tout en veillant à mettre sur pied les efforts nécessaires à l'optimisation de ses dépenses et de ses pratiques.

Parallèlement, la STL est engagée dans une transformation ambitieuse sur le plan de l'électrification de ses opérations. Cette transition prévoit la finalisation partielle, d'ici la fin 2026, de l'aménagement du garage électrique qui l'amènera à une électrification complète du parc d'autobus d'ici 2040. Ce virage, essentiel pour contribuer aux objectifs gouvernementaux en matière de mobilité durable, est au cœur des recommandations du présent document.

À l'avant-garde en matière d'électrification : l'expertise de la STL comme levier pour assurer le succès de la démarche gouvernementale

Notre démarche vers l'électrification

- **2010** : à la suite du rapport (synthèse) publié par la Ville de Laval sur les émissions de GES, la STL rend public son objectif d'électrifier complètement son parc d'autobus.
- **2012** : pionnière en la matière, la STL a acquis son tout premier autobus électrique devenant ainsi la première société de transport en Amérique du Nord à intégrer ce type de véhicule à son parc.
- **2018** : en collaboration avec la Société de transport de Montréal (STM) et l'ATUQ, commande du premier lot de 10 autobus électriques à recharge lente auprès de la compagnie canadienne New Flyer, mis en service en 2021.
- **2022** : annonce par les deux paliers de gouvernement de la production de 1229 autobus électriques Nova Bus pour les sociétés de transport du Québec et début de l'aménagement du garage électrique STL financé par les programmes d'aide gouvernementaux du Québec et du Canada (entre 90 et 95 %) et par la STL (entre 5 et 10 %), afin de soutenir la transition vers un parc d'autobus 100 % électrique. Ce projet s'accompagne de la modernisation des systèmes technologiques de la STL et d'une révision complète des processus internes.

Le projet d'agrandissement du garage en quelques chiffres :

- **Construction d'un garage électrique**, annexé au siège social actuel pour optimiser les coûts d'acquisition de terrain et d'opération des services
- **Agrandissement du garage prévoyant à terme 145 places de stationnement** : en cours d'achèvement de la structure et aménagement actuellement complété à 74 % pour l'accueil d'ici 2027 de **60 places** de stationnement subventionnées, 30 bornes de recharge et 6 baies d'entretien
- **2026 : réception progressive de 26 autobus électriques** nouvelle génération de Nova Bus et réception de 34 autres véhicules d'ici 2027, ce qui suit la capacité de nos infrastructures.
- **Le financement pour l'aménagement des 85 places**, des 40 autres bornes et 4 baies d'entretien restantes se fera dans une phase ultérieure.

Poursuivre l'aménagement complet des infrastructures électriques de la STL

Déjà fortement engagée dans l'électrification de son parc d'autobus, la STL souhaite renforcer son rôle comme partenaire stratégique du gouvernement du Québec et des sociétés de transport en matière d'électrification du transport collectif. Bien que la STL adhère pleinement aux orientations gouvernementales, elle sollicite un soutien financier affirmé et stable afin de continuer à disposer des investissements nécessaires pour compléter l'ensemble de ses installations électriques, incluant les 145 espaces de stationnement électrifiés, et assurer la réussite de sa transition énergétique.

Mentionnons par ailleurs que la transformation énergétique du parc entraîne également des dépenses qui ne sont pas couvertes par les programmes de subvention actuels, mais qui pourraient être financées dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC). Parmi celles-ci figurent la mise à niveau des compétences du personnel, la formation — qui comprend déjà près d'une centaine de modules — ainsi que la révision des processus opérationnels. Cette situation exerce une pression importante sur le budget de fonctionnement, d'autant plus que l'organisation doit, pour l'instant, maintenir deux modes opératoires parallèles : l'un dédié aux véhicules hybrides et l'autre aux véhicules électriques, impliquant une duplication des ressources et des expertises.

Pour maintenir l'élan vers l'électrification des transports et optimiser les investissements déjà réalisés, il est essentiel que les taux de subvention demeurent comparables à ceux actuellement offerts pour l'acquisition d'autobus électriques.

En effet, l'intégration de nouveaux véhicules électriques au sein d'infrastructures spécialement conçues pour le tout électrique représente, dans ce contexte, la solution la plus efficiente et la plus durable.

Recommandation #1 :

Maintenir les investissements prévus ainsi que le niveau actuel de subvention des autobus électriques pour assurer une complétion adéquate du garage électrique de la STL.

Assurer une transition réaliste et ordonnée vers l'électrification : acquisition d'autobus hybrides

La STL salue la récente décision du gouvernement du Québec de réintroduire, de façon transitoire, le financement des autobus hybrides à compter de 2028. Cette orientation offre aux sociétés de transport une marge de manœuvre essentielle et une agilité opérationnelle pour mener une transition graduelle et structurée vers l'électrification, sans compromettre la fiabilité ni la stabilité du service à long terme.

Dans l'éventualité où les investissements majeurs requis pour la mise à niveau des infrastructures électriques — tels que présentés plus haut — ne pourraient être maintenus d'ici 2027-2028, la STL devra envisager l'acquisition d'autobus hybrides. Cette solution permettrait d'assurer la continuité du service à la population lavalloise tout en maintenant un rythme de renouvellement du parc compatible avec les contraintes opérationnelles actuelles.

L'ajout d'autobus hybrides représente une solution pragmatique dans notre processus de transition. Leur intégration opérationnelle au sein du parc est plus simple, ce qui nous offre une plus grande agilité tout en poursuivant l'adoption progressive de l'électrification. Cette approche réduit par ailleurs la pression sur nos opérations et repousse le besoin d'adapter immédiatement nos infrastructures actuelles aux exigences de l'électrique.

Recommandation #2 :

Autoriser la STL à acquérir des autobus hybrides afin de garantir une agilité opérationnelle et de maintenir un service de transport adéquat et fiable pour la population lavalloise, en attendant la finalisation de l'aménagement du garage et l'intégration graduelle des autobus électriques.

Recommandation #3 :

Assurer une contribution financière d'au moins 90 % pour l'achat d'autobus hybrides.

Conclusion

En définitive, les recommandations de la STL s'inscrivent dans une logique de saine gestion des fonds publics puisqu'elles visent à consolider les avancées déjà amorcées en matière de transition énergétique, en cohérence avec les objectifs gouvernementaux.

Les orientations récemment communiquées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant la feuille de route vers l'électrification constituent un signal encourageant. La STL demeurera toutefois attentive quant aux conditions, modalités et mécanismes d'accompagnement que le gouvernement mettra en place pour soutenir efficacement la poursuite de cette transition pour l'ensemble des sociétés de transport du Québec.

Notre priorité demeure inchangée : assurer un service fiable, efficace et accessible à la population, tout en contribuant pleinement à l'atteinte des objectifs collectifs en matière de mobilité durable.